

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 27 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'Ancienne Ecole sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Fabien Postel, Alain Delafontaine –
Mme Françoise Guineau.

Excusés Mr Nans Delafontaine - Mme Christine Gerard

Assistait également Melle Fanny Fortini, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

• **Approbation du procès-verbal de la séance précédente :**

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

• **Point sur les projets 2017 :**

En vue de la préparation du budget, Monsieur le Maire propose de faire un point sur les projets 2017.

Il est décidé de reconduire les points suivants : étude assainissement et rénovation du patrimoine.

Dans les nouveaux projets, il est décidé d'y inscrire deux points :

- Signalétique (enseigne OT, panneaux parcours, accès aire de retournement...)
- Aménagement du musée (volets intérieurs, éclairage...)

• **Versements de subventions 2017 :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser les subventions suivantes :

- Emion : 45 euros
- Foyer Rural de Songeons : 50 euros
- Rêve de Gosse : 50 euros sur le budget du CCAS

• **Réabonnements organismes 2017 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux organismes suivants :

- CAUE de l'Oise pour un montant de 120 euros
- Association des calvaires du Beauvaisis pour un montant de 17 euros

• **Questions diverses:**

Exposition : En vue des journées européennes des métiers de l'art et à la demande de Madame Le Sidaner, la municipalité accepte l'utilisation gracieuse de La Halle et de la salle de l'Ancienne Ecole sous réserve d'un nombre suffisant d'artisans afin de promouvoir largement les métiers d'art.

Collégiale : La municipalité remercie l'Association de la Collégiale pour le financement des petits travaux réalisés cet hiver. Le Maire informe également que Jacky réalise des restaurations du pavage.

Chemin : Le comité chemin se réunira le 18 février à 10h30 et sera ouvert à tous les gerberoyens afin de réaliser un tour complet des abords de Gerberoy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 heures